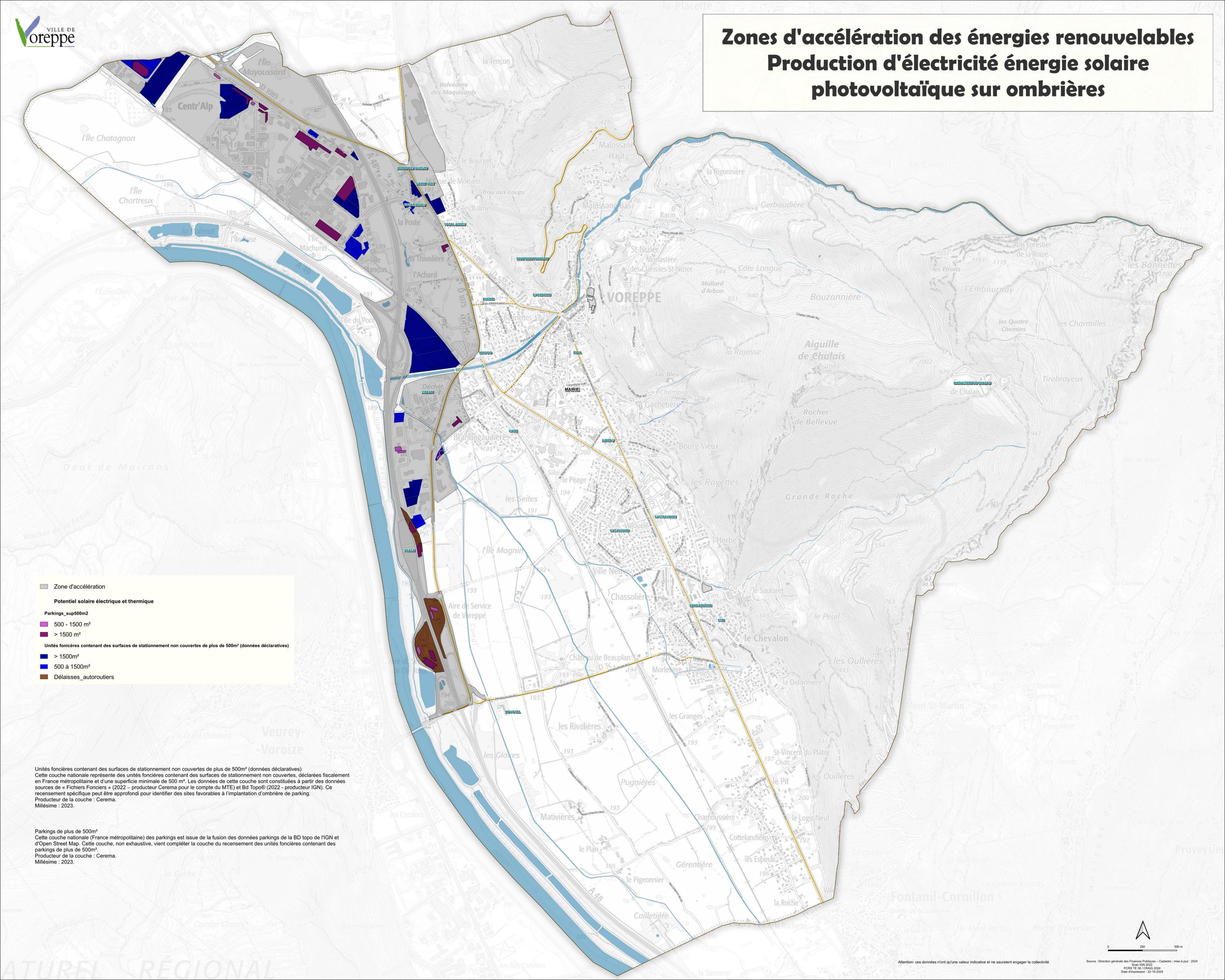


# Zones d'accélération des énergies renouvelables

## Production d'électricité énergie solaire photovoltaïque sur ombrières



- Zone d'accélération
- Potentiel solaire électrique et thermique**
- Parkings\_sup500m2**
- 500 - 1500 m<sup>2</sup>
- > 1500 m<sup>2</sup>
- Unités foncières contenant des surfaces de stationnement non couvertes de plus de 500m<sup>2</sup> (données déclaratives)**
- > 1500m<sup>2</sup>
- 500 à 1500m<sup>2</sup>
- Délaisées\_autoroutiers

Unités foncières contenant des surfaces de stationnement non couvertes de plus de 500m<sup>2</sup> (données déclaratives)  
 Cette couche nationale représente des unités foncières contenant des surfaces de stationnement non couvertes, déclarées fiscalement en France métropolitaine et d'une superficie minimale de 500 m<sup>2</sup>. Les données de cette couche sont constituées à partir des données sources de « Fichiers Fonciers » (2022 – producteur Cerema pour le compte du MTE) et Bd Topo® (2022 - producteur IGN). Ce recensement spécifique peut être approfondi pour identifier des sites favorables à l'implantation d'ombrière de parking.  
 Producteur de la couche : Cerema.  
 Millésime : 2023.

Parkings de plus de 500m<sup>2</sup>  
 Cette couche nationale (France métropolitaine) des parkings est issue de la fusion des données parkings de la BD topo de l'IGN et d'Open Street Map. Cette couche, non exhaustive, vient compléter la couche du recensement des unités foncières contenant des parkings de plus de 500m<sup>2</sup>.  
 Producteur de la couche : Cerema.  
 Millésime : 2023.

